

Cahiers québécois de démographie



Meintel, Deirdre, et Josiane le Gall. *Les Jeunes d'origine immigrée. Rapports familiaux et transitions de vie. Le cas des jeunes Chiliens, Grecs, Portugais, Salvadoriens et Vietnamiens*. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction des communications, Collection Études et recherches, no 10, mars 1995, 133 pages.

Nicolas Van Schendel

Volume 24, Number 2, Fall 1995

Activité et retraite

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010197ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010197ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Van Schendel, N. (1995). Review of [Meintel, Deirdre, et Josiane le Gall. *Les Jeunes d'origine immigrée. Rapports familiaux et transitions de vie. Le cas des jeunes Chiliens, Grecs, Portugais, Salvadoriens et Vietnamiens*. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction des communications, Collection Études et recherches, no 10, mars 1995, 133 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, 24(2), 384–388. <https://doi.org/10.7202/010197ar>

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

MEINTEL, Deirdre, et Josiane LE GALL. — *Les Jeunes d'origine immigrée. Rapports familiaux et transitions de vie. Le cas des jeunes Chiliens, Grecs, Portugais, Salvadoriens et Vietnamiens*. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction des communications, Collection Études et recherches, no 10, mars 1995, 133 pages.

Dans cette recherche qu'elles qualifient d'«exploratoire» et de «qualitative», les auteures examinent comment des jeunes d'origine immigrée âgés de 18 ans à 22 ans vivent ou perçoivent certaines transitions qui, à la fois, marquent le passage de l'adolescence à la vie adulte et influent sur leur insertion à long terme dans la société québécoise. Elles étudient ces transitions de vie — l'accès au marché du travail ou à la formation post-secondaire, le départ du foyer parental et la création d'un nouveau ménage — à travers les récits que font les jeunes.

L'objectif est de déterminer la forme des transitions et le rôle de la famille dans les choix et décisions des jeunes. Les auteures tiennent compte de facteurs liés au processus migratoire (raisons des migrations, d'ordre économique dans le cas des Grecs et des Portugais, politique dans celui des Chiliens, des Salvadoriens et des Vietnamiens; conditions de la société québécoise à l'arrivée, avant et après la loi 101; implantation ancienne ou récente; etc.). Elles s'interrogent aussi sur l'existence de modèles spécifiques à certaines origines culturelles (en l'occurrence latino-américaine, sud-européenne et asiatique) ou à l'ensemble des groupes immigrants (par rapport aux jeunes franco-québécois «natifs»).

Au total, l'échantillon compte 90 jeunes répartis également selon le sexe, dont 20 d'ascendance québécoise francophone forment le groupe témoin. On a par ailleurs réalisé des entrevues auprès de 20 parents immigrés afin de vérifier les propos des jeunes sur certaines attitudes attribuées aux parents.

Les conclusions de la recherche sont établies à trois niveaux d'analyse distincts : les transitions de vie proprement dites; les rapports sociaux au sein de la famille; et enfin les «valeurs clefs» qui se dégagent du discours des jeunes d'origine immigrée et qui, dans une certaine mesure, déterminent le type d'insertion souhaité au sein de la société québécoise (notamment par le biais de la notion de «distinction valorisante»).

Un assez large consensus est observé entre les jeunes de toutes origines (y compris les Québécois francophones) et leurs parents en ce qui a trait à la pertinence des études en général et au choix d'un domaine en particulier. La classe sociale, le niveau de scolarité et le projet migratoire (lié au processus migratoire) des parents sont les facteurs qui influencent de manière déterminante les attitudes et décisions des jeunes à ce propos. Ainsi, le projet migratoire des migrants économiques, peu instruits et de statut social modeste (cas des parents grecs et portugais des jeunes de l'échantillon), dans la mesure où il s'articule essentiellement autour de la sécurité économique et de la recherche de la stabilité, détermine une conception de la réussite scolaire et du choix d'un domaine d'étude fondée sur la possibilité d'accéder le plus rapidement possible au marché du travail. Chez les migrants politiques (réfugiés), au contraire, le projet migratoire est largement déterminé par le désir de permettre aux enfants d'accéder à des études supérieures afin qu'ils puissent «devenir quelqu'un» et de compenser ainsi, comme dans le cas des Chiliens et des Vietnamiens, le déclassement social et économique éprouvé par la famille en exil. Dans le cas des Vietnamiens, le choix du domaine d'étude et de la future profession est généralement soumis aux pressions des parents, pour qui la recherche de stabilité semble être liée à la reconquête du statut social. En ce qui concerne les jeunes Québécois francophones, l'hypothèse d'un «projet parental» est avancée pour rendre compte du fait que, dans certaines familles, l'importance des études et du choix d'un domaine particulier serait tributaire de «la volonté des parents qui ont "dépassé leurs origines" en termes de scolarisation et de statut social, sinon en termes strictement économiques», de faire en sorte que leurs enfants aient le même objectif.

Dans l'ensemble, peu de jeunes de l'échantillon sont réellement insérés sur le marché du travail. Ceux qui travaillent à temps plein prévoient pour la plupart poursuivre des études ou s'inscrire à des stages de formation. Nombreux sont ceux cependant qui occupent des emplois à temps partiel, à l'exception notable des jeunes d'origine vietnamienne, dont les parents veulent qu'ils se consacrent entièrement à leurs études. Contrairement aux jeunes Québécois francophones, les jeunes issus de milieux immigrés considèrent généralement l'emploi comme une forme de participation aux intérêts et au bien-être de la famille; une telle participation économique est même jugée plus importante que la réalisation de projets individuels.

En règle générale, et contrairement à leurs collègues franco-québécois, les jeunes issus de milieux immigrés trouvent normal de vivre chez leurs parents au-delà de l'âge de 18 ans. La plupart des répondants croient devoir cohabiter avec leurs parents jusqu'au mariage, de manière à s'assurer une stabilité financière en prévision de l'avenir tout en s'acquittant de leur obligations à l'égard de leur famille. Les jeunes Chiliens, pour leur part, bien qu'ils partagent les objectifs de stabilité et de responsabilité à l'égard de la famille, ne croient pas que le mariage constitue la seule circonstance valable du départ. Chez les Salvadoriens, s'il est acceptable pour un garçon de vivre ailleurs, certains parents trouvent inconcevable qu'une fille quitte le foyer pour des raisons autres que le mariage ou la cohabitation à long terme avec un homme. Dans l'ensemble, les jeunes d'origine immigrée acceptent sans difficulté de vivre avec leurs parents, bien qu'ils éprouvent parfois certaines réticences à le faire.

La création d'un nouveau ménage, par mariage ou par cohabitation à long terme, est envisagée par la grande majorité des jeunes d'origine immigrée aussi bien que franco-québécoise. Dans cette perspective commune à peu près à tous, le choix du conjoint apparaît comme un aspect très important, tant pour les jeunes que pour leurs parents. En particulier, un assez fort consensus est observé entre les générations en ce qui concerne la préférence pour un conjoint de même origine. Le principe de l'endogamie ethnique n'est cependant pas universel au point de vue des justifications qui le sous-tendent.

Le consensus généralement observé entre les générations au plan des principes qui sont à la base des transitions de vie et de leur «programmation» n'empêche nullement les désaccords ou les «attitudes divergentes», menant parfois au conflit, en ce qui

concerne les modalités et les circonstances d'application de ces principes; par exemple, certains jeunes jugent excessive la contribution financière demandée par leurs parents. Comme le notent les auteures, ces désaccords «ne sont pas le fait d'un simple décalage culturel entre les générations (les jeunes plus "modernes" et "plus assimilés" par opposition aux parents plus "traditionnels" et "moins assimilés"), mais relèvent de plusieurs autres facteurs, tels que le niveau de scolarisation et l'origine rurale et urbaine des parents», ou encore de facteurs liés au processus migratoire, tels que, chez les groupes réfugiés, la dispersion de la famille nucléaire ou la perte de statut social des parents.

Du point de vue des modèles de communication au sein de la famille, trois paradoxes sont relevés. Le premier concerne les groupes chilien et salvadorien et la satisfaction élevée des jeunes et de leurs parents en matière de communication familiale, bien que le premier groupe soit «caractérisé par les parents les plus permissifs et le second, par les parents les plus stricts». Le deuxième paradoxe a trait à l'écart entre la perception des jeunes Grecs et des jeunes Portugais, qui trouvent difficile de communiquer avec leurs parents, et la perception de ces derniers, qui insistent sur leur désir d'en arriver à des rapports plus étroits avec leurs enfants. Enfin, le dernier paradoxe tient à l'admiration qu'expriment de nombreux jeunes issus de tous les groupes immigrés pour la qualité de la communication qu'ils perçoivent au sein des familles franco-québécoises, alors que certains répondants de ce dernier groupe prétendent au contraire qu'une telle communication fait défaut.

L'analyse des transitions de vie et des rapports familiaux se termine par la présentation des «valeurs clefs» qui ressortent du discours des jeunes issus de tous les groupes immigrés et qui, selon la définition proposée par Meintel et Le Gall, «sous-tendent les normes (prescriptions, proscriptions, préférences, tabous, interdictions, etc.) et orientent les comportements des membres du groupe». Ces valeurs touchent essentiellement trois thèmes : les rapports hommes-femmes (décrits comme étant en transition chez les deux générations), la notion de respect (déférence envers les parents et les aînés en général) et le principe de l'obligation familiale (dont la contribution économique au ménage n'est qu'une des expressions). Les deux derniers thèmes retiennent particulièrement l'attention, dans la mesure où l'adhésion aux valeurs qu'ils recouvrent suggère

une intégration à la société procédant par valorisation de l'identité ethnique. Selon les auteures, en effet, «ces valeurs sont investies d'une importance symbolique et identitaire, puisque les jeunes en font une distinction valorisante par rapport aux Franco-Québécois». Cette position identitaire signifie non pas un rejet du groupe majoritaire, mais l'affirmation d'une spécificité constitutive d'un ensemble sociétal dont on cherche par ailleurs à adopter certaines valeurs. Ainsi, la conciliation entre les valeurs associées au groupe d'origine et les valeurs attribuées au milieu québécois est probablement ce qui définit le mieux la spécificité des jeunes d'origine immigrée.

Bien que Meintel et Le Gall insistent sur les limites de leur recherche, en ce qui a trait notamment aux contraintes matérielles qui les ont empêchées de recueillir des données auprès de parents vietnamiens et franco-québécois et d'autres groupes identifiés comme «minorités visibles», on ne peut que constater la grande richesse des résultats obtenus et l'intérêt des approches qualitatives pour l'étude de phénomènes aussi dynamiques et changeants que les trajectoires de vie et les rapports familiaux. L'originalité de la recherche réside également, selon nous, dans le fait que l'analyse de ces phénomènes semble à la fois conduire à la prise en compte d'une problématique de l'identité et participer à sa définition.

Nicolas VAN SCHENDEL
INRS-Culture et société
